

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 AVRIL 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni en date du mercredi 28 avril
2021 à 18h00 en mairie

Présents : Fabienne SEVILLA, Thierry GABRIEL, Sylvain
GUILLOU, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine
MELGAR, Jérôme SARTRE, Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Lionel TEBALDINI,
Christine COULBAUT

Absents excusés : Pascale DOUTRES, Mallory CAIZERGUES, Gisèle FOURQUET, Éric
CAMA

Procuration : Pascale DOUTRES à Jacqueline LOPEZ

Madame le Maire ouvre la séance.

Anaïs ANSELMO est élue secrétaire de séance.

ACHAT PARCELLE A 170

Madame le Maire rappelle les faits suivants :

Un arrêté de péril imminent a été pris sur la parcelle A170 le 21 août 2014 et renouvelé le 06 août 2020.

Lors de sa séance du 27 mars 2021, le conseil municipal a souhaité élaborer un projet de quartier incluant la parcelle A170.

L'organisme de tutelle, l'UDAF, représentant le propriétaire, avait proposé à la commune lors d'un courrier de lui céder la parcelle pour l'euro symbolique étant donné le montant des frais pour assurer sa mise en sécurité et l'impossibilité au propriétaire d'un faire face.

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à finaliser la négociation pour l'acquisition de cette parcelle.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à mener les négociations en vue de l'achat de la parcelle A170 au prix de 1 Euro symbolique.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION ACCA-FOURQUES

Madame le Maire laisse la parole à Mme Chantal DELGADO, adjointe en charge des Associations.

Mme DELGADO informe le conseil municipal que l'association de chasse sollicite une subvention de 500 € pour l'année 2021.

Elle fait passer à l'assemblée les documents transmis par l'association. Elle rappelle également que l'ACCA a des activités au titre de la protection de l'environnement comme par exemple la réintroduction des perdreaux ou bien la création de points d'eau pour les animaux. Après avoir étudié les documents présentés et délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à l'association de chasse (ACCA) cinq cent Euros pour l'année 2021.

M.CAMA arrive en cours de séance.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le conseil municipal des difficultés de trésorerie concernant la construction de l'école. Les subventions obtenues étant longues à être encaissées, la nécessité de recourir à un emprunt s'avère opportune. Elle joint un état des restes à payer avant la fin du chantier par rapport au marché signé.

- Madame le Maire indique au conseil municipal que les travaux de la construction de la partie primaire pourraient démarrer en juin 2022.
- Elle rappelle également que les dépenses liées à la sécurisation des parcelles A170 et A171 vont également accroître notre besoin de trésorerie.
- Elle informe le conseil municipal que des infiltrations d'eau sont apparues sur la construction de l'école. Une demande de constat d'huissier va être faite.

Un débat s'installe sur la nécessité de stopper les travaux afin de traiter cette remontée d'humidité.

Il est décidé d'organiser une réunion avec le maître d'ouvrage pour régler ce problème.

- Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'une demande de l'ASL le Llevant a été envoyée pour l'intégration des voiries et parties communes du lotissement dans le domaine communal. Une réponse sera faite à Monsieur le Président de l'association afin de lui indiquer toutes les pièces nécessaires pour cette reprise.
- Monsieur Thierry GABRIEL adjoint en charge des travaux fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec la Direction des Routes concernant la sécurisation de la traversée de Fourques.

Levée de la séance 19h30